

Image not found or type unknown



Un mur mitoyen entre deux pavillons

Par **omega95**, le **10/05/2014** à **11:06**

Bonjour.

Ce mur est vétuste . Quel est le meilleur moyen de savoir a qui il appartient. ?. Le notaire ne sait pas, la dde encore moins. J ai fait un courrier a la société qui gere le lotissement voisin . Et dans cette attente je me renseigne . Si quelqu un a une idee elle est la bienvenue

Par **janus2fr**, le **11/05/2014** à **11:57**

Bonjour,

Vous parlez d'un mur mitoyen dans le titre, il appartient donc aux 2 propriétaires des terrains, c'est la définition même d'un mur mitoyen.